

**Communiqué de presse**  
**Vacances adaptées, Centres de Loisirs... France TND**  
**alerte sur de nombreuses défaillances !**



*Le 30 juillet à Montpellier,*

France TND tire la sonnette d'alarme sur les **graves lacunes et les maltraitances** dont sont victimes les personnes porteuses de **Troubles du Neurodéveloppement (TND)** durant les périodes de vacances. Loin d'être synonymes de détente, certains séjours de vacances adaptées et les centres de loisirs se transforment trop souvent en périodes d'exclusion et de négligence, faute d'un accompagnement et d'une compréhension adaptée des besoins des personnes.

### **La question de la formation des professionnels**

Encore une fois, comme toujours, le problème le plus fréquemment soulevé est le **manque de formation** sur les TND. Des témoignages révèlent que la formation est souvent **inexistante** ou, lorsqu'elle a lieu, elle est parfois **mal orientée**, conduisant à des idées reçues préjudiciables.

Par exemple, un animateur a dit à une mère d'un enfant avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) : "**On doit le traiter comme les autres, on n'est pas un centre pour handicapé.**". Ce type de commentaire souligne une méconnaissance dangereuse des TND et de l'accompagnement qu'ils requièrent.

Sans **une connaissance approfondie des manifestations** des TND, les professionnels peinent à apporter un **soutien efficace**, créant des **situations maltraitantes**, tant pour les personnes accompagnées que pour le personnel lui-même.

Une maman a dû changer son fils porteur de Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) de centre de loisirs à **cinq reprises** avant d'en trouver un qui répondait réellement à ses besoins, lui permettant ainsi d'être inclus et de profiter de ses vacances comme les autres enfants. Un encadrant d'un des centres a lancé à la directrice, pensant que la mère n'entendait pas : "**Mais pourquoi tu as inscrit un enfant comme ça !**" La maman a dû faire face à un tas de remarques blessantes, d'exclusion de son fils qui était mis à l'écart et à qui on ne proposait pas d'activité.

L'inclusion, ce n'est pas un établissement par ville qui doit la respecter et la mettre en place. **C'est tous les centres.** La cartographie des lieux adaptés est à la mode, comme si l'inclusion devait se prendre à la carte et ne devait être réservée qu'à certaines structures.

Un ancien animateur de Séjour Adapté nous raconte avoir travaillé l'été auprès de personnes porteuses de TSA avec un Trouble du Développement Intellectuel (TDI). Ce dernier a été embauché du jour au lendemain. Sans avoir passé l'entretien d'embauche, sans avoir aucune compétence et surtout sans avoir aucune formation sur les besoins des personnes. Il s'est retrouvé à devoir **gérer des crises** sans savoir comment s'y prendre et aussi à **distribuer des médicaments** alors qu'il n'a aucune formation médicale. Des animateurs ou encore des directeurs nous avouent qu'il y a souvent des erreurs de traitement et que les "familles et les centres" ne sont pas informés. a aussi dû gérer des crises d'épilepsie alors qu'il ne savait même pas ce qu'était l'épilepsie et comment y faire face.

## La question des moyens insuffisants

La formation constitue un moyen en elle-même, le moyen d'accompagner une personne.

Mais au-delà de cette problématique se pose la question du nombre d'encadrants. Une animatrice a travaillé dans une Association où ils étaient : "**4 animateurs pour 40 vacanciers. C'étaient des vacanciers assez autonomes mais nous aurions dû être plus encadrants, c'était très tendu en permanence. Des vacanciers se sont perdus plusieurs heures sans que nous nous en rendions compte**".

Un directeur de Séjour de Vacances Adapté confie : "**Nous manquons encore trop souvent de moyens adaptés : manque de formation spécialisée pour les équipes, sous-effectif, absence de soutien en cas de situations complexes...**"

Ce manque de moyens conduit à des situations indignes et intolérables : des protections changées une fois par jour, des oublis de distribution de médicaments, des douches non prises pendant plusieurs jours, de l'eau non distribuée...

## La maltraitance

Certains animateurs relatent **des insultes** et parfois de la **violence physique** sur les personnes par leur collègue. **“On a averti immédiatement la direction qui n’a rien fait et qui n’a rien dit.”** lance une ancienne animatrice devenue aujourd’hui Éducatrice Spécialisée.

Une autre animatrice de centre de loisirs avoue les larmes aux yeux **“Oui, j’ai été maltraitante !”**. Elle déplore le manque de formation qui la conduit malgré elle à **“Bousculer, à fâcher, à mettre de côté. Parce que je pensais qu’ils le faisaient exprès”**.

Un papa d’un enfant multi-dys, TDAH et TSA confie que son fils a été **mis de côté** et se faisait **insulter** et **moqué** par les encadrants et les autres enfants. Son fils n’avait jamais rien dit à ce propos et c’est grâce à l’intervention d’une nouvelle encadrante qu’il a été prévenu. Beaucoup de témoignages reçus convergent vers une **mise à l’écart** des jeunes porteurs de TND. On ne cherche pas à leur faire faire des activités, on les met à l’écart et le pire du pire, on **les humilie**.

**“Pourtant, malgré tout, on voit combien ces séjours sont précieux.”**

**“Ce sont parfois les seuls moments de répit, de liberté et d’évasion pour les personnes que nous accompagnons. Et ça donne du sens à tout ce qu’on fait.”**  
avance le directeur de séjour adapté.

Oui, malgré tout, ces moments sont précieux, ils sont **vitaux** pour les **personnes accompagnées** mais aussi pour leurs **parents aidants**. Fort heureusement, dans beaucoup de cas : on cherche à accompagner au mieux les personnes. Une directrice de structure lance : **“Qu’elle se bat pour former les encadrants aux besoins des gamins neurotypiques”**. Cette dernière regrette que beaucoup de **parents n’osent pas parler des Troubles de leur enfant** : par peur du jugement, par peur de refus et aussi par fatigue de toujours devoir se battre et expliquer.

Il faut également soulever les **problématiques financières**, les centres de loisirs dits adaptés comme les vacances adaptées coûtent généralement plus chers que les autres. Malgré certaines aides, elles restent encore trop faibles, trop complexes à obtenir et surtout trop méconnues.

On constate un **manque de contrôle de ces structures** qui bien souvent ne respectent pas la loi et surtout la dignité des personnes.

Et, combien de parents nous ont confié avoir annoncé à la structure que leur enfant présentant un TND et se sont **vu refuser l'inscription de leur enfant.**

## **Nous demandons le courage d'agir, de contrôler, de former...**

- Il est temps d'agir et agir ça passe par la **formation**, notamment au sein du **BAFA**, une formation qui doit être claire : qu'est-ce que sont les TND, comment se manifestent-ils et comment accompagner et adapter.
- Il faut donner les **moyens**, et les moyens ça passe par des lieux vraiment accessibles, par des moyens humains avec un taux d'encadrement qui doit être encadré.
- Par un recrutement de vrais professionnels qualifiés et compétents à la hauteur des besoins des personnes accompagnées. Nous demandons un **renforcement des contrôles**. une vraie politique pour lutter contre toute forme de **maltraitance**.

Et, nous demandons surtout que la **dignité et l'égalité des personnes soit respectée.**

Les vacances adaptées et les centres de loisirs, c'est pour tout le monde sans distinction et c'est primordial qu'on renforce une meilleure prise en compte des besoins et des difficultés de toutes les personnes.

Il est temps d'arrêter de fermer les yeux et d'agir.

---

Contact : [francetnd@gmail.com](mailto:francetnd@gmail.com) - 07 84 87 49 25

<https://francetnd.org/vacances-adaptees-centres-de-loisirs-france-tnd-alerte-sur-de-nombreuses-defaillances->

Témoignages anonymisés recueillis par France TND.

Le communiqué a été adressé aux pouvoirs publics et politiques ainsi qu'à plusieurs médias.

*France TND est une fédération de parents d'enfants porteurs de TND, de personnes porteuses de TND et de professionnels. France TND s'est donné pour missions **d'accompagner** les personnes (dossier MDPH, écoute, soutien, orientation...), de **sensibiliser** sur les TND et sur les problématiques rencontrées par les personnes, de **former** les professionnels aux TND, de **militer** et de **revendiquer** pour un meilleur **accès** et **respect** aux Droits Fondamentaux, et elle  **fédère** plusieurs associations en France.*

*France TND est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées.*